

Questions orales

deurs qui appartiennent au gouvernement du Canada, soient directement exploités par le gouvernement intéressé?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je crois avoir répondu trois fois à cette question. Le premier ministre Campbell a écrit au premier ministre à ce sujet. Parallèlement, il nous faut tenir compte du droit des employés.

Des voix: Oh, oh!

M. Marchand (Langelier): Ils ont légalement le droit de faire grève. Si les députés veulent leur retirer ce droit, je n'ai rien à redire.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. Différents députés désirent poser des questions supplémentaires. J'espère que nous pourrions passer à un autre sujet.

L'EMBOUTEILLAGE À NORTH SYDNEY DE WAGONS À
DESTINATION DE TERRE-NEUVE

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question se rattache à celles posées plus tôt par les députés de Gander-Twillingate et de Saint-Jean-Est. Comme, aux termes de l'union, il revient au gouvernement canadien d'assurer ce lien entre Terre-Neuve et le continent, le ministre s'engagera-t-il à mettre d'autres navires en service comme le CN ne peut pas reprendre le dessus? Acceptera-t-il d'y envoyer d'autres navires pour remédier à la situation?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je vais demander au CN et à mon ministère un rapport complet à ce sujet. Je ne peux répondre oui ou non. Je ne sais pas s'il y a d'autres navires disponibles à ce moment-ci. Je ne puis...

Des voix: Oh, oh!

M. Fairweather: Et le *Bonaventure*?

M. Marchand (Langelier): Pourquoi n'apprenez-vous pas à nager?

M. l'Orateur: Je fais remarquer aux députés que le bruit et l'emportement ne sont pas de nature à nous faire profiter d'une bonne période des questions.

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une autre question au ministre des Transports. Au lieu d'envoyer un de ses hauts fonctionnaires discuter de la question avec le CN, ou de le demander lui-même, comme si le CN dirigeait le pays, le ministre serait-il disposé à faire mener immédiatement une enquête vraiment indépendante pour étudier les aspects des conditions de l'union qu'a mentionnées le député de Saint-Jean-Est pour voir si, en fait, le gouvernement n'a pas une responsabilité supérieure et également pourquoi Terre-Neuve, qui fait partie du Canada, se verra couper tous ses moyens de transport pendant six mois parce que le CN n'est pas prêt à mettre en place le matériel nécessaire pour s'acquitter de ses responsabilités?

[M. Macquarrie.]

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Marchand (Langelier): Monsieur l'Orateur, je suis au courant de ce problème. J'ai déjà déclaré à la Chambre que nous cherchions à former une sorte d'organisme pour exploiter les bacs de façon qu'on puisse éviter à l'avenir ce genre de situation que je déplore autant que n'importe quel autre député de la Chambre. Pendant la grève j'ai fait pression pour que les bacs continuent à fonctionner.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Lundrigan: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député soulève la question de privilège. Nous allons essayer de la régler puis j'accorderai la parole au député de Vancouver Kingsway et ensuite au député de Bellechasse.

M. Lundrigan: Voici ma question de privilège. La côte est du pays fait face à une crise qui compromet sa situation économique alors qu'elle n'avait pas été aussi bonne depuis des années. Aujourd'hui nous posons des questions à propos d'une situation dont on vient de nous mettre au courant et cela veut dire que les marchandises seront retardées jusqu'après Noël. Le CN a admis la chose. Nous avons posé nos questions au ministre de façon sincère et il nous répond: «Pourquoi n'apprenez-vous pas à nager?» C'est vraiment une réponse inadmissible. Terre-Neuve est la plus jeune province du Canada. Nous avons des problèmes plus graves que partout ailleurs au pays. Le moins que le Canada puisse faire, par l'intermédiaire du premier ministre et du gouvernement, c'est d'essayer de faire face à cette situation d'urgence par certaines initiatives. Le ministre devrait se lever et s'excuser.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Marchand (Langelier): Monsieur l'Orateur,...

M. l'Orateur: A l'ordre. Comme d'habitude, j'entendrai le ministre répondre à la question de privilège du député.

M. Lundrigan: C'est une véritable honte.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député a fait son discours.

[Français]

M. Marchand (Langelier): Monsieur l'Orateur, au sujet de la même question de privilège, je regrette que l'on semble vouloir rejeter sur le gouvernement et le ministre des Transports en particulier une responsabilité qui n'était pas la nôtre, puisque les chefs syndicaux s'étaient entendus avec les dirigeants des chemins de fer pour exploiter les traversiers même pendant la grève. Cela ne s'est pas fait parce que les syndiqués n'ont même pas obéi aux directives de leurs chefs syndicaux. Je ne suis donc pas responsable de cela. Nous avons tout fait à l'époque, et nous allons essayer d'empêcher que cela se reproduise à l'avenir, c'est-à-dire que nous allons travailler à maintenir la situation normale.